



Politiques migratoires en Europe et en Belgique : quels coûts et bénéfices économiques ?

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

© Une analyse de [l'IRFAM](#), Liège, 2017 – 3

Préambule

Cette série d'analyses propose une synthèse autour de l'interrogation *comment dépasser la peur de l'Autre en valorisant mieux ses apports ?* Nombreux sont les citoyens belges qui voient dans l'immigration une concurrence sur le marché de l'emploi et dans le secteur du logement, ainsi qu'une détérioration du système d'éducation et de sécurité sociale. Des inquiétudes apparaissent aussi à propos de la capacité d'intégration de certaines populations étrangères. D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde en rendant les frontières plus hermétiques par une série de mesures drastiques. Pourtant, la réalité telle qu'observée par les recherches est nettement plus nuancée. Ces études se répètent depuis des années et montrent que les mouvements de population génèrent une plus-value économique en proposant de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs en pénurie. Les observations sont nombreuses et indiquent que l'emploi des migrants a des effets bénéfiques en termes de promotion du travail dans les pays d'accueil. Toutefois, le prix à payer semble être la division du marché de l'emploi. Les chercheurs nomment ce phénomène *ethnostratification* pour expliquer la faible concurrence entre natifs et migrants sur le marché. Cette division se reflète sur l'ensemble de la société qui finit lui aussi par se dualiser, clivant « autochtones », d'une part, et « allochtones », d'autre part qui ne finissent pas d'être ostracisés, malgré le fait qu'ils ancrent leur foyer en Belgique. Les observations que nous synthétisons montrent qu'il est possible de tirer un meilleur parti des migrations tout en dépassant les dissensions sociales. *Nous insistons sur la nécessité de s'informer, car quand nous jugeons sans connaître, nous condamnons sans preuve.* Il appartient au pays récepteur d'organiser l'accueil et l'intégration des populations concernées afin de fluidifier l'insertion des migrants à l'emploi, dans le logement et à l'école. C'est à ce prix seulement que la potentialité que représente l'immigration pour l'économie, les sociétés et la démographie de nos régions peut éclore. À défaut, nous ne ferons qu'aggraver les coûts que l'immigration non régulée et non accueillie représente.

Notre travail permet au lecteur d'accéder à une synthèse proposée en une vingtaine de brèves parties thématiques. Ces textes ont été revus par autant de spécialistes et universitaires de la Belgique francophone à qui nous avons demandé de faire l'effort d'identifier la pertinence de cette littérature internationale pour nos régions, dont le fonctionnement est forcément imbriqué dans un système au moins européen. Les acteurs des Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie nous ont, quant à eux, aidés à adapter ces textes au milieu des intervenants sociaux. Ces analyses sont issues de notre ouvrage, « *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants* », publié chez L'Harmattan (<http://urlz.fr/6jzG>). Elles ont été présentées au public le 23 mai 2017 lors d'un colloque tenu à Liège avec la participation de près de 300 personnes. La rencontre est disponible à l'écoute sur Radio 27 (<http://urlz.fr/6jzI>). C'est dans le même effort de diffusion que nous avons le plaisir vous proposer ces analyses sur notre site. Bonne découverte.

Pour citer cette analyse :

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, « Politiques migratoires en Europe et en Belgique : quels coûts et bénéfices économiques ? », dans A. Manço et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 41-52.

Politiques migratoires en Europe et en Belgique : quels coûts et bénéfices économiques ?¹

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

L'avenir des migrations et migrations à venir

L'histoire des migrations en Belgique et en Europe montre que les politiques migratoires (ou, selon les cas, leur absence) sont essentiellement fonction d'analyses circonstancielles, basées sur la perception d'un besoin immédiat de main-d'œuvre à faible coût, dans tel ou tel segment de l'économie. Selon la Commission européenne, il s'agit également d'affronter le déclin démographique et le vieillissement de la population de l'Union (Conseil européen de Tampere, octobre 1999). En effet, le « Livret vert » de la Commission, publié en 2004 et globalement favorable à la reprise d'une immigration dite « choisie », attire l'attention sur la réduction progressive de la population active qui peut engendrer une baisse de compétitivité et donc de prospérité, à horizon 2010-2030. De nombreuses projections démographiques confirment depuis des décennies le déclin en volume de la population et son vieillissement : la diminution de la population globale surviendrait pour plusieurs pays d'ici 2028. Quant à la population active de l'Europe des 15, les projections à taux constants sur base des données d'Eurostat montrent une diminution de 7 % d'ici 2025 (Feld, 2003). Ces constats posent inmanquablement *la question des perspectives d'une main-d'œuvre suffisante, en qualité et en quantité, et par conséquent celle de l'apport possible des migrations internationales dans ce domaine*. En affinant davantage, Iredale (2001) avance que l'Europe continentale est en compétition au moins avec les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Grande-Bretagne pour le recrutement de travailleurs hautement qualifiés, en qui sont investis des espoirs de hausse de productivité et d'inventivité. Ainsi, l'UE facilite l'entrée, le séjour et la mobilité en son sein des migrants qualifiés : la Belgique, par exemple, dispense, depuis 2006 et sous certaines conditions, les chercheurs, les managers de compagnies internationales et les experts de l'obtention d'un permis de travail pour exercer leur profession sur son territoire.

Toutefois, le discours de l'UE sur la pénurie de main-d'œuvre est contesté par de nombreux économistes et sociologues du travail : selon l'auteure, pallier les « pénuries » par l'immigration sonne comme un vieux réflexe datant de l'après-guerre qui fait fi de la présence en Europe occidentale d'une main-d'œuvre locale sous-utilisée, pourtant, pour une part, qualifiée, issue des précédentes vagues de migration. En Belgique et en Europe, les taux de chômage et de sous-emploi des diplômés du supérieur descendant d'immigrés dépassent ceux des nationaux. La stratégie de l'immigration choisie, inspirée du modèle nord-américain, sélectionnerait donc les travailleurs étrangers très qualifiés dans une visée de flexibilité et de limitation salariale. *Il serait ainsi moins question d'une pénurie de main-d'œuvre que d'une volonté de soulever le défi de la compétitivité du marché mondial en mettant en concurrence les niveaux de salaire et les niveaux de qualification, d'une part, des diplômés autochtones, d'autre part, des travailleurs qualifiés issus de l'immigration, et enfin, des nouveaux migrants* (Ouali, 2007).

Docquier et Debuissou (2002), quant à eux, se basant sur des estimations de l'OCDE, révèlent qu'en tenant compte d'un renforcement du taux d'activité et de qualification de sa population, la Belgique diminuerait de moitié ses besoins, *mais il resterait à pourvoir l'autre moitié, en faisant appel à l'immigration*. Par ailleurs, les auteurs montrent que les besoins d'immigration seraient différents d'une région à l'autre. *D'ici 2050, 1,7 million d'immigrés (15 % de la population totale) en âge d'activité seraient nécessaires d'un point de vue démographique*. La Flandre et Bruxelles auraient besoin de combler 20 % et la Wallonie 13 % de leur population totale. Dans ces ensembles, 379 000 immigrants diplômés de l'enseignement supérieur seraient nécessaires pour répondre aux besoins de la Belgique, dont 25 000 seraient accueillis en Wallonie et 354 000 en Flandre et à Bruxelles, soit environ moins de 1 % et 5 % des populations respectives des régions considérées.

Les effets des migrations sur l'économie : une comptabilité complexe

Les liens entre immigration et performance économique ont attiré l'attention d'un nombre considérable d'économistes. Il est généralement reconnu que l'immigration produit une large gamme d'effets économiques dans les pays d'accueil, à la fois positifs et négatifs, selon de nombreux paramètres (e. a., Card et Di Nardo, 2000 ; Borjas, 2003 ; Guzi et coll., 2015). Ainsi, les effets des migrations sur l'économie locale impactent, à tout le moins, *l'offre et le coût du travail* — et donc les rapports de concurrence ou de complémentarité avec la main-d'œuvre native —, *le niveau de la consommation* (dont la consommation de services et de prestations publics) —

¹ Les auteurs tiennent à remercier Frédéric Docquier pour sa lecture critique.

et donc l'imposition —, mais également *la vitalité économique* (création d'entreprises, innovation, investissements étrangers directs, etc.).

Si l'approche classique (Angrist et Kugler, 2002) annonce un petit impact négatif de la migration sur *les niveaux d'emploi dans l'UE*, d'autres études mettent en doute cette logique en montrant les conditions dans lesquelles les migrations sont profitables au développement économique (Lian et Oneal, 1997).

En effet, *l'observation des migrations récentes de travailleurs qualifiés ou non, dont une part est clandestine, montre, toutefois, qu'elles engendrent souvent une certaine concurrence, une instabilité et des formes de dérégulation des marchés de l'emploi, rarement en faveur des salariés* (Dos Santos, 2006). En Europe, des entreprises situées dans des secteurs comme l'agriculture, les services, l'hôtellerie, la restauration et bien d'autres profitent du travail des migrants pour accroître leur compétitivité. Ils exploitent parfois la précarité et l'irrégularité des statuts de séjour des nouveaux arrivants, ce qui impacte la flexibilité du travail et en diminue le coût (Rea, 2013). Pour le professeur Docquier, économiste à l'Université Catholique de Louvain rencontré au printemps 2016, le fondement de l'économie des pays développés repose en partie sur les migrants, car cela permet de défier la concurrence sur un marché du travail globalisé. Si l'on supprime l'immigration, les prix augmenteraient, parce que certains biens ou services deviendraient plus rares (moins de producteurs dans la construction, l'HORECA, l'agriculture, les transports, etc.). Les migrants sont comme la garantie de coûts de revient bas pour des productions qui ne peuvent pas être délocalisées dans les pays en développement : l'augmentation de l'offre de travail stimulant les profits (Sum et coll., 2004 ; de la Croix, Docquier et Van Der Linden, 2009 ; Docquier, Ozden, Peri, 2014).

Une étude menée en 2010 dans le secteur de la construction en Belgique montre que des milliers de travailleurs d'origine brésilienne, en situation irrégulière, évoluent dans un contexte de « travail au noir ». Étant donné l'inexistence d'un accès légal au marché de l'emploi, ils peuvent être facilement exploités par leur patron (Martiniello et coll., 2010). D'autres recherches confirment ces observations pour de nombreux groupes nationaux, y compris les ressortissants des pays nouveaux membres de l'UE. Parallèlement à ce mode de fonctionnement, certains migrants (qualifiés ou non) sont embauchés sur base d'un contrat de travail temporaire dans des secteurs en pénurie comme la santé (Rea, 2013). Toutes ces pratiques concurrentielles sur le marché mondial engendrent des réactions idéologiques de type populiste au sein des pays de réception : les immigrés exploités sur le champ professionnel sont ciblés et perçus en politique comme « voleurs d'emploi » ou « casseurs de prix »².

Il s'agit de noter que les effets de l'immigration ne peuvent être favorables de manière unilatérale et à tout moment pour l'ensemble des corps professionnels du pays d'accueil. L'économiste parle d'impact moyen, là où certains acteurs économiques voient de la concurrence déloyale et pointent le *dumping social*. Ainsi, la dérégulation du marché de la construction est une source de soucis pour certaines entreprises, alors qu'elle peut signifier diminution des coûts de revient pour d'autres. Par ailleurs, ce marché, comme d'autres, est également influencé par la libéralisation de l'offre de services sur le territoire européen qui voit intervenir des entreprises de l'est de l'Union avec des coûts salariaux moindres sur les marchés de l'ouest du continent (« travailleurs détachés »)³. Si ce fait n'est en rien lié aux migrations (puisque les travailleurs concernés circulent avec leurs entreprises et ne « résident » pas dans les pays où ils prestent), ses effets sont erronément conjugués, dans le chef des acteurs économiques qui l'appréhendent, avec les impacts des migrations récentes. Selon Holzer (2011), cependant, certains travailleurs moins instruits dans les pays receveurs de migrants peuvent, en effet, être concurrencés par l'immigration, mais ils sont également victimes de nombreux autres faits économiques comme la généralisation des nouvelles technologies, le commerce extérieur, l'affaiblissement des syndicats, le déclin des statuts d'emploi, etc. : plutôt que de s'en prendre à l'immigration de manière démagogique, il serait plus utile pour ces travailleurs que les décideurs se concentrent sur l'amélioration de leurs niveaux de compétence, sur la qualité des emplois auxquels ils ont accès, ainsi sur d'autres soutiens sociaux.

Or, la littérature scientifique qualifie justement la migration de « vecteur » favorable qui aide le marché du travail à s'adapter à l'évolution des contextes économiques, car les migrants y injectent des compétences utiles compensant les pénuries de main-d'œuvre (Holzer, 2011). Selon Guzi, Kahanec et Kurekova (2015), les migrants venant de pays hors UE 15, en particulier, répondent mieux aux insuffisances constatées dans l'offre de travail que les citoyens des pays d'accueil. Toutefois, d'après ces mêmes auteurs, le potentiel des migrants n'est

² La problématique est complexe et fait naître de nombreux débats. En Europe, les natifs estiment la proportion des migrants à 24 % alors qu'elle est en réalité de 10 %. Plus d'un tiers des Européens ont le sentiment que la migration peu qualifiée a un impact négatif sur l'emploi et 44 % en perçoivent également un effet négatif sur les salaires (Eurobaromètre, 2014). Dans le rang des idées reçues, il faut encore compter avec une crainte d'accroissement de la criminalité, du déficit budgétaire, de l'appauvrissement de la sécurité sociale et de la perte d'identité culturelle en lien avec l'installation des populations immigrées (Hanquinet, Vandezanden et coll., 2006).

³ Plus de 150 000 travailleurs détachés ont œuvré en Belgique en 2014, selon l'OCDE. Ils étaient 200 000 en France et plus de 400 000 en Allemagne. Notons également que près de 50 000 travailleurs détachés belges ont servi dans des pays proches.

toujours pas pleinement exploité, en raison de l'inadéquation entre leurs compétences et les emplois qu'ils prennent, généralement moins qualifiés que leurs niveaux réels⁴. L'insuffisante reconnaissance des qualifications est ainsi l'un des principaux facteurs institutionnels qui expliquent l'apparent manque de diplomation des immigrants dans les statistiques. Les économistes notent que, dans plusieurs pays, la reconnaissance des diplômes étrangers influence significativement l'employabilité et l'évolution des carrières des immigrants⁵.

La complémentarité des compétences entre les travailleurs autochtones et ceux nés à l'étranger joue donc un rôle notable dans la littérature économique. En effet, des analyses montrent que les migrants n'occupent pas toujours les mêmes emplois et les mêmes secteurs d'activités que les natifs (Docquier, Ozden, Peri, 2014). La population née à l'étranger peut ainsi fournir des services qui ne sont pas substituables à ceux des indigènes. L'observation montre que le marché oriente les travailleurs nés à l'étranger prioritairement vers certains postes de travail. À travers une étude menée sur les États-Unis, Card (2001) fournit des données intéressantes. Pour le segment des moins instruits, par exemple, on rencontre plus couramment les travailleurs nés à l'étranger dans des emplois de base nécessitant de la manutention tandis que les travailleurs autochtones sont surreprésentés parmi ceux qui opèrent avec des engins. L'observation reste valable parmi les travailleurs instruits : les travailleurs d'origine étrangère sont surreprésentés dans l'enseignement et le domaine des technologies, mais souvent dans des postes d'exécution. Les travailleurs nés aux États-Unis sont, quant à eux, largement surreprésentés parmi les décideurs au sein des entreprises. Si cette complémentarité synonyme de subordination entre travailleurs immigrants et natifs est patente, bien au-delà du cas des États-Unis, on note également qu'au sein de la même profession, natifs et migrants peuvent fournir des services différents et se compléter mutuellement. L'exemple trivial rappelé par Card (2001) est qu'un cuisinier chinois, italien ou texan ne fournit pas nécessairement les mêmes services que ses confrères. Il en est de même au sein d'autres professions dans un contexte de mondialisation : songeons aux compétences linguistiques, les connaissances liées aux territoires ou populations spécifiques, les réseaux, etc. qui peuvent présenter des particularités selon les origines des travailleurs et intéresser les entreprises qui les emploient. *Ainsi, la diversité peut dynamiser et varier la production, et être source de plus-value économique* (Khovanova-Rubicondo et Pinelli, 2012).

Selon l'OCDE (2016, 147-148), il existe forcément un décalage entre ces analyses sur l'incidence de l'immigration sur les principaux paramètres économiques et la perception locale du public. Si cette situation peut s'expliquer par un manque d'information, elle est aussi déformée par le fait que les médias relèvent surtout des faits propres à des localités où la concentration des populations issues de l'immigration est forte. En général, ces localités sont parmi les plus déshéritées et toute généralisation de ces perceptions à l'ensemble d'un pays conduit inmanquablement à des erreurs de jugement. Bien que le domaine local soit insuffisamment étudié par manque de données *ad hoc* (songeons à la Wallonie dont les réalités sont difficiles à extraire des données statistiques en générales produites pour l'ensemble de la Belgique), la synthèse de l'OCDE montre *l'existence de logiques économiques propres à l'échelle de régions ou de communes*. Plus que la taille des communautés immigrées, c'est leur composition socio-économique qui semble jouer un rôle déterminant dans l'incidence de la présence de migrants sur l'emploi local, le niveau des salaires ou des loyers, pour ne citer que quelques indicateurs. Si la population migrante est qualifiée et a su accéder à des emplois typiques, les effets sont positifs. Dans le cas adverse, les quartiers investis confirment leur relégation sociale. Aussi, la sommation de ces effets locaux ont tendance à s'annuler mutuellement : la soixantaine de recherches empiriques que l'OCDE (2016, 127) méta-analyse ne permettent pas de dégager un effet net de l'immigration sur le niveau local du chômage ou des salaires. Ce type de comparaisons pose de toute évidence des défis méthodologiques. Ce qui est clair par contre, c'est que les immigrants présentent des caractéristiques et des besoins différents de ceux des personnes nées dans le pays. Aussi leur schéma de dépenses publiques diffère de celui des natifs : les migrants consomment moins de soins de santé que les natifs, en revanche, ils sont davantage utilisateurs de l'école et des transports publics, ainsi que de diverses aides sociales. Or, ces services sont souvent financés au niveau local, ce qui risque de déséquilibrer les budgets communaux dans les localités urbaines recevant un nombre consistant de migrants (pensons à la crise des réfugiés, par exemple).

⁴ Guzi et coll. (2015) établissent que dans l'UE, les migrants ont généralement des emplois inférieurs à leur niveau de qualification et la plupart travaillent à des postes moins qualifiés que les autochtones. En général, à compétence égale, les immigrants gagnent également moins que les indigènes. Si ces écarts salariaux varient selon les pays d'accueil et d'origine, et tendent à diminuer avec le temps, ils ne disparaissent jamais complètement. Les auteurs expliquent ces écarts de revenu notamment par l'imparfaite transmissibilité du capital humain, les différences dans les systèmes éducatifs, la mauvaise reconnaissance des qualifications, la discrimination ou les conditions structurelles et administratives qui attirent les migrants dans les secteurs peu qualifiés et peu lucratifs.

⁵ Dans un tout autre domaine, la participation des migrants aux *activités bénévoles*, au sein de la société d'accueil est aussi un de leurs apports économique incontestable. La recherche retient que plus de 40 % des migrants au Canada, par exemple, contribuent bénévolement près de 20 jours par an au bien-être de leurs concitoyens dans de multiples domaines allant de l'organisation d'activités sportives et récréatives au soutien aux plus démunis ou aux personnes âgées (Behnia, 2012). Certes, pour le Centre européen du volontariat (CEV, 2006), ce pourcentage est beaucoup plus modeste en Europe continentale, mais il ne tient qu'à nous de valoriser ce potentiel gigantesque en menant des campagnes de mobilisation qui contribuent à la cohésion et au brassage entre populations diversifiées.

La difficile balance des apports économiques et des coûts sociaux

Quels sont les coûts et les apports économiques des travailleurs immigrés à leur pays d'accueil ? La présence des travailleurs migrants dans les économies occidentales doit être envisagée à travers la balance de leurs coûts sociaux et de leurs apports économiques. En effet, l'immigration ne se limite pas à impacter l'offre sur le marché du travail. Elle génère aussi de la consommation. Aussi, globalement, l'immigration a un impact positif sur le niveau de salaire des natifs au sein des pays industrialisés. Selon une étude menée en Allemagne (D'Amuri, Ottaviano et Peri, 2008), non seulement les nouveaux migrants *ne réduisent pas les chances d'emploi des natifs* (alors qu'ils constituent une concurrence pour les immigrés des époques antérieures), mais, en plus, ils permettent *une légère augmentation des salaires des natifs* peu ou moyennement qualifiés (bien que les salaires des travailleurs locaux hautement scolarisés chutent légèrement, en lien avec les flux migratoires).

Les constats de cette recherche allemande peuvent être intéressants pour la Belgique : les caractéristiques du marché du travail belge sont similaires à celles de l'Allemagne, à pareille époque. En effet, les simulations permettent de constater que la présence des travailleurs immigrés a des effets positifs tant sur les salaires que sur l'emploi de la population belge. En Belgique, cet impact est très légèrement positif et est mesuré, en moyenne, à hauteur de +0 à 1 % sur le salaire de l'ensemble des natifs (Docquier et Machado, 2015) et à hauteur de +0,5 à 1 % sur les niveaux de salaire des natifs les moins qualifiés (de la Croix, Docquier et Van der Linden, 2009). Même s'il faut adapter ces estimations aux évolutions des migrations de décennie en décennie⁶, le constat général semble le même vis-à-vis de l'emploi : *l'effet est légèrement positif pour les natifs*.

Par ailleurs, le taux d'emploi global des Belges évolue de 0,04 % en moyenne, grâce aux migrations ; celui des autochtones les moins qualifiés augmente, quant à lui, de 0,125 %. Ces effets sont d'autant plus positifs que les travailleurs illégaux et les migrants qualifiés travaillant souvent en deçà de leur qualification. Ainsi, *pour une partie notable des économistes, il semble qu'il est généralement faux de penser que les étrangers prennent le travail des natifs ou diminuent leur salaire. Au niveau macroéconomique, la plupart des études ont constaté que la migration a des effets positifs sur la croissance du PIB et la croissance de l'emploi, ainsi que sur les salaires globaux de la main-d'œuvre nationale* (Guzi et coll., 2015 ; Dustmann et coll., 2016).

Pour de la Croix et coll. (2009), les calculs montrent que, contrairement aux préjugés véhiculés dans l'opinion publique, *la migration contribue positivement à l'économie du pays d'accueil*⁷. Au regard de ces projections, les économistes insistent pour une meilleure intégration des migrants sur le marché du travail afin de maximiser leurs apports économiques ; *ils proposent une politique d'insertion plus rapide et la levée des obstacles de type discriminatoires, en même temps qu'un meilleur contrôle des frontières, une véritable politique d'immigration et un frein aux incitants migratoires à travers, notamment, des politiques de développement (aides, investissement, coopération, transferts divers)*⁸.

Les effets sur les finances publiques

Malgré les difficultés à mesurer l'impact des migrations, de la Croix et coll. (2009) synthétisent des observations réalisées au sein de l'OCDE : ils notent que les effets des migrations sur la fiscalité des États sont généralement positifs et renforcent les politiques de redistribution, avec conséquences favorables sur la consommation intérieure ; même si tous les groupes de migrants n'y contribuent pas de la même manière.

Selon Eurostat (2012), 13 % des ménages immigrés en Belgique bénéficient ainsi de l'aide sociale, ce taux est d'à peine 2 % pour les ménages belges. Pour ce qui est des allocations de chômage, les ménages immigrés sont 24 % à en bénéficier contre 18 % des ménages belges. Ces valeurs sont de 38 % (immigrés) et 30 % (belges) pour les allocations familiales. En revanche, 18 % seulement des ménages immigrés bénéficient d'une retraite contre 36 % des ménages belges ; or, c'est bien dans ce dernier cadre que circulent les volumes financiers les plus importants. Dans l'ensemble de l'UE, les partitions moyennes suivent à peu près les mêmes gradients. Notons encore que, dans la plupart des pays européens et contrairement à une croyance assez répandue, les immigrés sont sous-représentés dans le secteur du logement social.

⁶ Durant la décennie 1990-2000, les immigrés étaient, en moyenne, plus qualifiés que les natifs. Sur la décennie 2000-2010, il semble que ce ne soit plus le cas. Aussi, les résultats s'inversent et les gains salariaux deviennent plus importants pour les natifs qualifiés, mais dans tous les cas l'immigration a un effet légèrement bénéfique sur les niveaux de salaire des natifs.

⁷ Selon Docquier (rencontré en mars 2016), il convient cependant de signaler un bémol : les études existantes n'analysent que l'effet des nouveaux arrivants. Or, on a besoin d'études sur la seconde (ou la troisième) génération issue des migrations. Ce sont de jeunes travailleurs formés dans le pays d'accueil et donc, en principe, moins complémentaires aux natifs. Paradoxalement, ils sont également mal intégrés sur le marché du travail. Les effets sur le long terme de ces distorsions sont mal connus.

⁸ Pour Holzer (2011), il est important de se rappeler que la politique d'immigration doit être motivée par des considérations économiques et non économiques. Cela peut inclure les avantages accordés aux résidents des pays plus pauvres, ainsi que la stabilité politique et autres bénéfices que les régions d'émigration peuvent tirer de cette aide.

Les nombreuses études qui mesurent l'impact des migrations sur les finances publiques montrent donc qu'en général, *les immigrés génèrent des recettes nettes⁹ pour les finances des États récepteurs de main-d'œuvre* (Auerbach et Oreopoulos, 1999 ; Razin et Sadka, 1999, 2000 et Bonin, Raffelhüschen et Walliser, 2000 ; etc.). Elles révèlent donc que l'immigration est favorable aux finances publiques, dans un contexte de vieillissement de la population.

Une étude française (Chojnicki, 2006) distingue les taxes nettes par niveaux de qualification et par classes d'âge : les résultats sont alors plus contrastés et montrent que les immigrés peu qualifiés (diplômes inférieurs au secondaire) contribuent positivement, mais modestement aux finances publiques, entre 25 et 55 ans. Sur le long terme, ces immigrés coûtent plus que ce qu'ils ne rapportent à l'État (Borjas, 2003 ; OECD, 2013). Les immigrés en possession d'un diplôme du secondaire contribuent de la même manière que les natifs. *En revanche, les immigrés qualifiés contribuent beaucoup plus que les autochtones aux recettes publiques* (Razin et Sadka, 2000 ; Borjas, 2003 ; Chojnicki, 2006).

Il faut considérer le vieillissement de la population migrante lorsque l'on calcule le poids ou l'avantage de l'immigration. Dès lors que cette considération est prise en compte, et puisque les plus jeunes financent les aînés, le stock migratoire doit nécessairement se renouveler de génération en génération. Pour Docquier et Machado (2015), à consommation publique constante, il est même désirable de renforcer graduellement le flux migratoire qui aurait alors un impact positif de 0,96 % sur le PIB de la Belgique. Néanmoins, pour ces deux chercheurs, il faut corriger cette première estimation par l'effet négatif de l'immigration sur la consommation publique. *Aussi, l'impact réel de l'immigration sur l'économie belge serait tout de même d'un surcroît de 0,5 % du PIB*. Si l'impact positif de l'immigration sur les finances de la Belgique est confirmé par des résultats similaires obtenus dans les pays limitrophes (Chojnicki, 2006), les divers auteurs cités se rejoignent dans l'idée selon laquelle *il est nécessaire de sélectionner les migrants les plus qualifiés et de les insérer au plus vite sur le marché de l'emploi afin d'en retirer le bénéfice le plus ample¹⁰*. Notons encore que, de manière logique, l'immigration augmente la taille du marché et donc *la consommation et, avec elle, les recettes de la TVA, ainsi que l'emploi*. Elle stimule également l'entrepreneuriat et la productivité des entreprises.

Dans ce cadre, les coûts et les bénéfices spécifiques d'une *régularisation des sans-papiers* sur l'économie nationale semblent fort proches de ceux de l'immigration légale. Même si la politique d'immigration légale, non sélective est différente de la politique de régularisation, les coûts et bénéfices semblent être de même nature, voire d'ampleur moindre puisque certains sans-papiers contribuent déjà au marché du travail (illégal, donc sans contribution à la fiscalité) et perçoivent certaines prestations sociales. De plus, dans les faits, il existe également un rapprochement entre immigration légale et régularisation, puisque cette dernière entraîne à son tour une migration, à travers le regroupement familial et les effets de réseau. *Bref, en Belgique, la régularisation des sans-papiers n'aurait que des effets mineurs sur le revenu net des natifs*. L'effet le plus conséquent serait porté par les natifs les moins qualifiés, dans un premier temps. Par ailleurs, ces effets éventuellement négatifs devraient se réduire au même rythme que les nouveaux arrivés entreprennent des activités productives. Selon de la Croix et coll. (2009), *il faudrait accélérer cette transition en proposant une meilleure mobilité aux travailleurs et des formes de flexibilité du travail¹¹*.

Conclusion

De manière générale, les études existantes démantèlent les arguments idéologiques selon lesquelles les sans-papiers et les immigrés établis en Belgique (ou autres pays occidentaux), pour une longue durée, viendraient prendre le travail des natifs et vider les caisses de la sécurité sociale. Au contraire, l'équipe de la Croix et coll. (2009), en particulier, montre les impacts positifs des migrations tant dans le domaine économique que dans le domaine démographique, sans présager, cependant, d'éventuelles difficultés autres, dans les champs socioculturels, par exemple. En tout cas, leurs analyses révèlent que les attitudes négatives envers les immigrés ne peuvent pas être justifiées par leurs prétendus impacts économiques indésirables¹². Plus encore, prenant le cas des demandeurs d'asile (et primo-arrivants), Docquier et Machado (2015) montrent qu'il est possible d'optimiser les effets de leur participation à l'économie belge. En écourtant les longues procédures d'asile, en leur accordant rapidement le droit de travailler et en organisant des formations professionnelles et de langue, les

⁹ Prestations sociales payées par l'État — les taxes reçues par l'État = recettes nettes.

¹⁰ Guzi et coll. (2015) ont, quant à eux, calculé un degré de dynamisme plus ample parmi les migrants sur le marché de l'emploi des États européens dont les prestations sociales sont inférieures à la moyenne de l'UE.

¹¹ Ces constats ne sont pas neufs, déjà Kirschenman et Neckerman (1991) ont montré, dans le cas de l'industrie américaine, l'intérêt systémique de régulariser les travailleurs infralégaux.

¹² Comme le rappelle le F. Docquier, « cela ne signifie évidemment pas que tous les immigrés pris individuellement sont bénéfiques et contribuent positivement à l'économie (tout comme les natifs, bien entendu) : il s'agit d'estimations moyennes sur des populations entières ».

coûts sociaux pourraient être réduits et des avantages fiscaux pourraient être perçus plus rapidement. Ces actions réduiraient également leur dépendance sociale et inactivité, cause de désordres, notamment en matière de santé.

Pour Guzi et coll. (2015), enfin, les effets positifs de la migration sont en général fonction du potentiel économique des migrants et, en particulier, de leur capital humain, mais *ils dépendent tout autant de l'efficacité avec laquelle ce potentiel est valorisé dans le pays d'emploi*. L'enjeu majeur pour l'avenir est donc « *l'intégration rapide des nouveaux migrants et réfugiés, ainsi que la valorisation des compétences d'enfants des anciens migrants, sinon une génération sera perdue* », conclut le professeur F. Docquier.

Bibliographie

- Angrist J. D., Kugler A. D. (2003), « Protective or counter-productive ? Labour market institutions and the effect of immigration on EU natives », *Economic Journal*, n° 113, p. 302–331.
- Auerbach A. J. et Oreopoulos P. (1999), « Analysing the fiscal impact of US immigration », *American Economic Review*, n° 89, p. 176–180.
- Bonin H., Raffelhüschen B. et Walliser J. (2000), « Can immigration alleviate the demographic burden ? », *FinanzArchiv*, n° 57.
- Borjas G. (1995), « The Economic Benefits from Immigration », *Journal of Economic Perspectives*, v. 9, n° 2, p. 3–22.
- Borjas G. (2003), « The labor demand curve is downward sloping : reexamining the impact of immigration on the labor market », *Quarterly Journal of Economics*, v. 118, n° 4, p. 1335 et suivantes.
- Card D. (2001), « Immigrant inflows, native outflows and the local labor market impacts of higher immigration », *Journal of Labor Economics*, n° 19, p. 22–61.
- Card D., Di Nardo J. (2000), « Do immigrant inflows lead to native outflows ? », *American Economic Review*, v. 90, n° 2, p. 360–367.
- Chojnicki X. (2006), « Vieillesse démographique et immigration : un modèle de comptabilité générationnelle appliqué à la France », *Économie et Prévisions*, v. 174, n° 3, p. 39–57.
- D'Amuri F., Ottaviano G. et Peri G. (2008), « The labour market impact of immigration in Western Germany in the 1990s », *CEPR Discussion paper*, n° 6, p. 736 et suivantes.
- de la Croix D., Docquier F. et Van der Linden B. (2009), « Effets économiques d'une régularisation des sans-papiers en Belgique », *Regards économiques*, n° 72, p. 1–20.
- de la Croix D., Docquier F. et Van der Linden B. (2013), « L'impact économique de l'immigration sur les pays d'accueil », *Migrations magazine*, n° 5, p. 12–15.
- Docquier F. et Debuissin M. (2002), « Marché du travail et immigration sélective. Bilan et perspectives à l'horizon 2050 dans les trois régions belges », *Tendances économiques*, n° 23, p. 111–130.
- Docquier F. et Machado J. (2014), « Revenu, population et flux migratoires au 21^e siècle. Un défi sociétal pour l'Europe », *Studia Oeconomica Posnaniensia*, v. 2, n° 12, p. 162–185.
- Docquier F. et Machado J. (2015), « Crise des réfugiés : quelques clarifications s'imposent ! », *Regards économiques*, n° 119, p. 1–6.
- Docquier F., Ozden C. et Peri G. (2014), « The labour market impact and emigration in OECD countries », *Economic Journal*, v. 579, n° 124, p. 1106–1145.
- Docquier F., Ozden C., Peri G. (2014), « The labor market impact of immigration and emigration in OECD countries », *Economic Journal*, v. 124, n° 579, p. 1106–1145.
- Dos Santos M. D. (2006), « Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil », *Horizons stratégiques*, n° 1, p. 18–27.
- Dustmann C., Schönberg U., Stuhler J. (2016), *Labor Supply Shocks, Native Wages, and the Adjustment of Local Employment*, IZA DP, n° 10 114.
- Feld S. (2003), « Approches économiques des migrations internationales. Conséquences dans les pays d'accueil et effets sur la main-d'œuvre dans l'Union européenne et particulièrement au Luxembourg », ASTI, *Migrations : les enjeux !, conférences et colloque 2002 : les contributions*, Luxembourg, p. 51–61.
- Guzi M., Kahanec M. et Kurekova L. M. (2015), « How immigration grease is affected by policy : evidence from EU labor markets », *IZA Discussion Paper*, n° 9108.
- Guzi M., Kahanec M. et Kurekova L. M. (2015), *The effect of migration policy on immigrant-native labor market gaps*, Bonn : Institute for the Study of Labor.
- Hanquinet L. et coll. (2006), *Un baromètre de la tolérance en Belgique. Étude de faisabilité*, Bruxelles : GERME, Leuven : ISPO.
- Holzer H. J. (2011), *Immigration Policy and Less Skilled Workers in the US : Some Reflections and Future Directions for Reform*, Washington : Migration Policy Institute.
- Iredale R. (2001), « The Migration of Professionals : Theories and Typologies », *International Migration*, v. 39, n° 5, p. 8–26.
- Khovanova-Rubicondo K. et Pinelli D. (2012), *Evidence of the Economic and Social Advantages of Intercultural Cities Approach. A meta-analytic assessment*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Kirschenman J. et Neckerman K. (1991), « We'd Love to Hire Them But... », Jencks C. et Peterson P., *The Urban Underclass*, Washington : Brookings.
- Lian B., Oneal J. R. (1997), « Cultural diversity, economic development : A cross-national study of 98 countries, 1960–1985 », *Economic Development and Cultural Change*, n° 46, p. 61–77.
- Morar-Vulcu C. (2013), « Présence des travailleurs roumains sur le marché du travail bruxellois et rôles des réseaux », Manço A. et Barras C. (éds), *La diversité culturelle dans les PME. Accès au travail et valorisation des ressources*, Paris : L'Harmattan, p. 29–50.
- OCDE (2016), *Perspectives des migrations internationales*, Paris.
- OCDE (2013), *The fiscal impact of immigration in OECD countries. International Migration Outlook 2013*, Paris.
- Ouali N. (2007), « Les diplômés du supérieur dans la compétition internationale : surplus, pénurie ou gaspillage des compétences ? », *Travail-Emploi-Formation*, n° 7, p. 3–8.
- Razin A. et Sadka E. (1999), « Migration and Pension with International Capital Mobility », *Journal of Public Economics*, v. 74, n° 1, p. 141–150.
- Razin A., Sadka E. (2000), Unskilled migration : a burden or a boon for the welfare state ?, *Scandinavian Journal of Economics*, v. 102, n° 3, p. 463–79.
- Sum A., Fogg N., Khatiwada I et Palma S. (2004), « Foreign Immigration and the Labor Force of the US : The Contributions of New Foreign Immigration to the Growth of the Nation's Labor Force and Its Employed Population, 2000 to 2004 », Boston : Center for Labor Market Studies, Northeastern University.